

Le label "rivière sauvage" décerné au fleuve Fangu

Le Fangu - ses bassins et ses gorges - a enfin été labellisé "rivière sauvage" hier à Galeria, après un travail collaboratif de cinq années entre les acteurs du Parc naturel régional de Corse et le comité scientifique du label

Le Fangu, fleuve côtier de Haute-Corse, a été labellisé "rivière sauvage" hier matin à la tour génoise de Galeria, en Balagne, en présence de l'ensemble des acteurs du projet. Cette distinction vient récompenser les efforts du Parc naturel régional de Corse (PNRC), porteur du projet depuis plus de cinq années, et l'ensemble des acteurs du bassin-versant, pour préserver ce joyau de biodiversité, un des rares deltas intacts et sauvages de l'espace méditerranéen.

Ce label "rivière sauvage" vient s'ajouter à d'innombrables labels que possède le Fangu. Mais "il porte une place particulière dans notre cœur", a déclaré Jean-Marie Seitè, le maire de Galeria. "C'est un projet qu'on développe depuis cinq ans et qui fabrique un vrai engagement moral, car ce n'est pas seulement avec des contraintes qu'on fabrique des projets."

Ce label, en effet, n'est pas contraignant et il n'entraînera ni sanction ni amende.

Convaincre et pas contraindre

Le but est de convaincre et d'aménager les rives de la manière la plus intelligente possible pour éviter la surfréquentation. Les résidus de crèmes solaires, les besoins dans l'eau, les déchets plastiques sont autant de perturbations néfastes que les visiteurs peuvent amener avec eux, consciemment ou non. Alors, il ne s'agit pas d'une mise sous cloche, mais de restreindre l'accès, par exemple en limitant les places de parking, en ne défrichant qu'au minimum l'accès à la rivière, en essayant d'étaler la fréquentation le long du fleuve pour ne pas menacer l'équilibre d'une zone spécifique etc.

En même temps, cela crée une dynamique positive pour l'ensemble des acteurs du fleuve, pousse à innover, à inventer des outils de suivi, bref, pousse à se projeter dans l'avenir positivement. Près de 47 critères doivent



Le fleuve Fangu a été labellisé "rivière sauvage", hier matin à Galeria. Une distinction qui récompense les efforts du PNRC, porteur du projet. /PHOTO OLIVIER SANCHEZ / CRYSTAL PICTURES

être respectés pour être labellisé "rivière sauvage". Le comité scientifique du label a veillé au grain. Il lui a fallu deux années pour déterminer ces critères, qui jaugent de la bonne santé écologique d'une rivière. Celle du Fangu est excellente, et on espère

qu'elle le restera. Car on n'imagine guère la quantité de services qu'elle nous rend. Seulement en termes de pêche, d'eau potable et d'agriculture, ces services sont estimés à des dizaines de millions d'euros par an. Monétiser la nature semble

être notre dernière arme et rempart pour convaincre les partisans de la croissance infinie que les ressources sont quant à elles limitées et fragiles.

Le travail de la commune de Manso dans la gestion de l'eau est en ceci exemplaire.

Grâce à ses forages, les prélèvements d'eau du Fangu vont être amenés à diminuer de 110 000 m³ d'eau par an, lui redonnant son débit originel. Mais les considérations sont tout aussi économiques qu'affectives. "J'ai appris à nager et pêcher au Fangu, s'est souvenu Pasquale Simeoni, maire de Manso, sa préservation n'est pas une option mais un devoir."

José Filippi, directeur du PNRC, a également souligné la présence des enfants, "ce pour quoi nous travaillons". Une classe de CM2 de Bastia en classe verte et les enfants de l'école de Galeria, de la maternelle au CM2, ont ainsi déclamé des poésies au nom du Fangu, comme celle-ci : "Je termine mon voyage/Caresant le doux rivage/De mes eaux limpides et claires/ Dans les flots bleus en un éclair/Je reprends là où je finis/Le cycle de l'eau infini." La cérémonie officielle de la labellisation du Travo, aura, elle, lieu aujourd'hui en Plaine orientale.

A. HABONNEAU

Des rivières sauvages

Après un tronçon du Taravu en 2017, U Fangu et U Travu viennent de recevoir leur label. Les deux cours d'eau de Haute-Corse entrent dans le cercle fermé des 25 sites reconnus en France. Avec même un niveau 3+ - le plus haut atteint à ce jour - pour le second

Il se distinguent de tous les autres par leur naturalité remarquable. Et le label qu'ils viennent de recevoir très officiellement est l'aboutissement de plusieurs années de diagnostics et de travail collectif.

Après un tronçon du Taravu en 2017, le Fangu et le Travu viennent de se voir attribuer très officiellement le titre de Rivières sauvages. Avec des classements de niveau 2,5 pour le premier et de 3+ pour le second, le plus haut jamais atteint à ce jour au plan national. Les deux cours d'eau de Haute-Corse entrent ainsi dans le cercle fermé des 25 sites reconnus en France depuis la création de ce label. Dont trois dans l'île, ce qui est exceptionnel.

" Il s'agit d'une démarche volontaire, collégiale et progressive. Et en aucun cas d'un titre attribué à la va-vite ou au copinage, prévient Martin Arnoult, président du fonds pour la conservation des rivières sauvages (FCRS). Pour atteindre un tel niveau, il faut répondre à plus de 100 points. Je suis d'autant plus heureux que l'idée de créer ce label est un peu née en Corse, il y a plus de dix ans, à l'époque du combat contre

le barrage d'EDF sur le Rizzanese."

Si cette bataille-là a été perdue, elle a débouché sur une réelle prise de conscience. Et indirectement sur la création, en 2010, du FCRS. En partenariat avec l'association française de normalisation (Afnor) une grille de critères pour identifier les sites susceptibles d'être labellisés a été établie. En 2014, la Valsérine, qui prend sa source sur les plateaux du Jura et se jette dans le Rhône à Bellegarde (Ain) est devenue la première rivière labellisée sauvage de France. Depuis, d'autres ont rejoint le cercle. Et un réseau s'est constitué en 2016. Son objectif est de préserver ces milieux aquatiques d'exception. Mais aussi de faire connaître au grand public ce qu'est une rivière en bonne santé. " Il ne s'agit pas du tout d'en faire des pièces de musée, je dirais presque au contraire, développe Martin Arnoult. En impliquant ensemble les différents acteurs publics et privés, en les incitant à tirer dans le même sens, on impulse une dynamique forte pour créer de la valeur sur ces territoires préservés." Bien plus qu'un simple label, le titre de rivière

sauvage s'accompagne de la mise en place d'un programme d'actions et de recherche, avec un appui technique et scientifique et un accompagnement régulier. Des actions qui peuvent porter sur la protection de la faune et de la flore endémiques - insectes, oiseaux, poissons, plantes, arbres et fleurs remarquables - particulièrement abondantes sur les deux sites récemment labellisés. Mais aussi sur la mise en place de mesures pour mieux gérer la fréquentation de ces sites, en période d'affluence touristique notamment.

Le label ne risque-t-il pas justement d'attirer encore plus de monde vers des rivières déjà prises d'assaut ? Une inquiétude évoquée à diverses reprises par les élus et les populations des bassins-versants. " Ces craintes sont légitimes. Mais l'obtention du label n'est pas une fin. C'est au contraire le début d'une nouvelle collaboration entre les différents acteurs et les problèmes de sur-fréquentation, récurrents sur le Travu et le Fangu, feront évidemment partie du travail de suivi", rassure Mélanie Taquet, chargée de mission animation au Fonds de conservation des rivières sauvages.

Faune et flore endémiques en abondance

Des milieux aquatiques d'exception

Le travail et l'engagement collectifs salués



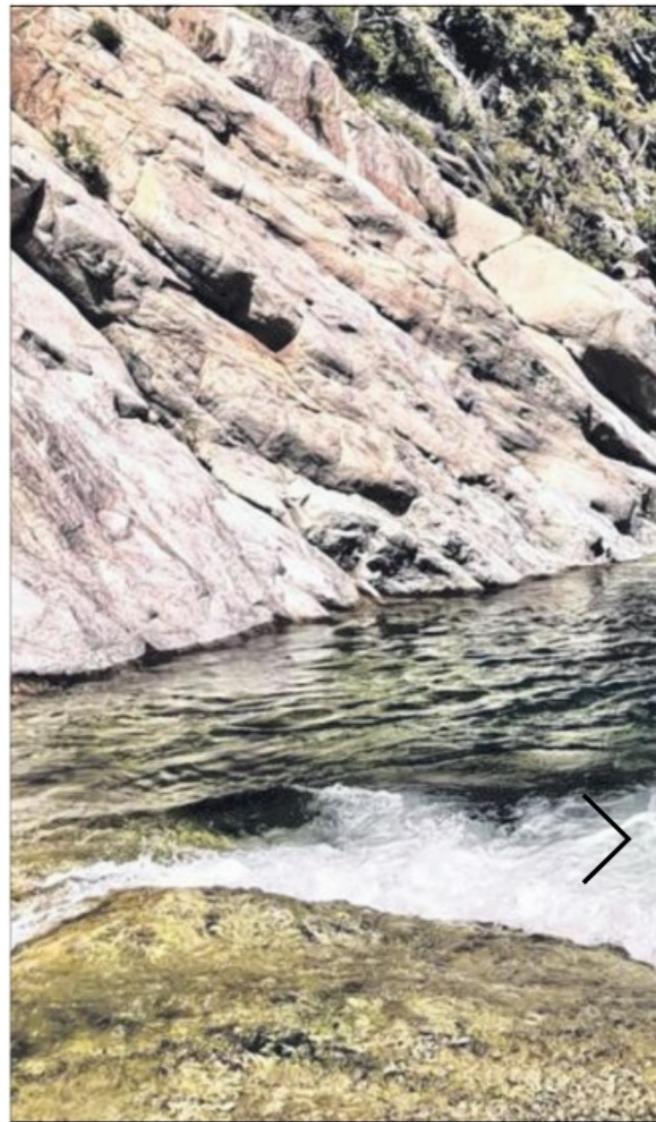
À Chisà, lors de la remise du label pour le Travu, qui s'est déroulée en présence des maires des communes concernées par le fleuve et du président du parc régional de Corse, la population s'est associée à l'événement.

À Chisà, la cérémonie de remise du label s'est déroulée dans le nouvel espace Fiori di lumi, en présence des maires des cinq communes concernées par la vie du Travu - François-Marie Dominici (Zicavo), Jean Jacques Ciccolini (Cozzano), Jean-Baptiste Paoli (Solario), François Tiberi (Ventiseri) et Michel Galinier (Chisà) -, du président du Parc naturel régional de Corse, Jacques Costa, de son directeur José Filippi, du président du fonds de conservation des rivières sauvages, Martin Arnoult.

Bien sûr, il y a eu des discours. Mais, chose assez rare pour être soulignée, personne n'a tiré la couverture à soi. Au contraire, chaque intervenant a salué le travail

de ses collaborateurs et loué l'engagement collectif.

Il y avait une certaine fierté dans chacune des déclarations. Mais, là encore, on ne sentait aucune trace de vanité, d'autosatisfaction, de péché d'orgueil. Tous ceux qui se sont exprimés ont fait référence aux populations qui vivent à proximité de ces rivières sauvages. Avec une mention particulière pour ceux qui les ont précédés et qui ont laissé ce patrimoine en si bon état de conservation. Tous ont aussi insisté sur l'impérieuse nécessité de préserver cet héritage. Les mots de devoir, de respect et aussi de vigilance sont ceux qui sont revenus le plus souvent dans les propos des acteurs qui ont œuvré ensemble pour l'obtention de ce label.



au top niveau



A Chisà, u fiume élément fort du patrimoine

Le Travu qui devient donc officiellement rivière sauvage de niveau 3+ serpente sur près de 32 km à travers les territoires de Zicavo et Cozzano, en Corse-du-Sud, et Chisà, Ventiseri et Solaro en Haute-Corse. Prenant sa source à l'ouest du mont Incudine, il se jette dans la mer Tyrrhénienne. Se frayant un passage entre reliefs montagneux, forêts et maquis, il est alimenté par 31 ruisseaux affluents référencés. Plus qu'un simple cours d'eau, il fait partie intégrante de la vie des habitants de Chisà. De familles en familles et sur plusieurs générations, les villageois portent une paternité évidente dans l'attribution de ce label. "Ce fleuve, j'y ai appris à nager, à 5 ans. Les anciens nous prenaient et nous balançaient dans l'onde. Ma première émotion forte, je l'ai eue à cet âge-là. Le fleuve et ses ressources participaient de la vie de nos familles. Ma mère pouvait me demander à onze heures d'aller pêcher quelques truites que nous dégustions en famille une heure plus tard", se souvient Guy Ferreri, ancien maire de Chisà et retraité du PNRC.

Il a été l'un des ardents dé-

fenseurs du cours d'eau et de ses abords. Retour sur les différentes étapes qui ont contribué à sa préservation.

"Nos anciens nous ont légué le site dans les conditions où nous le connaissons aujourd'hui. Dans les années 50, pour satisfaire les pêcheurs, l'alevinage se faisait avec des truites provenant du Continent. Aujourd'hui, le cheptel de truites provient d'un endroit proche du refuge d'Usciolu. L'alevinage d'espèces ancestrales corse se fait le plus haut possible sur le fleuve", précise-t-il.

En 1969, une association de protection et de développement du Travu est née. "Ensuite, nous nous sommes adaptés à l'évolution des loisirs. Nous avons dû gérer l'activité des kayaks puis de la randonnée aquatique et de la baignade. En 1990, un arrêté réglementant toutes les activités sur le Travu est pris. Sur ma commune par exemple, il avait été décidé d'interdire la baignade en amont du pont afin de lutter aussi contre le risque incendie. De même, les randonnées aquatiques ne furent autorisées que par groupes encadrés par des moniteurs professionnels."

Un programme d'actions pour maintenir le cap

Au contrat de "rivière sauvage" du Fangu, s'ajoute un programme d'actions strict pour maintenir les exigences réglementaires et les dépasser dans les années à venir.

Et d'abord, le suivi des populations d'animaux sauvages. Près d'une quarantaine d'oiseaux emblématiques nichent dans la vallée du Fangu, dont le gypaète barbu, l'aigle royal, l'autour des palombes ou la sitelle. Le territoire est également riche de mouflons, d'amphibiens, et de poissons endémiques comme la truite Fario. Des échantillonnages, lors de soirées de chasse nocturne, permettront également de mesurer les populations entomologiques d'insectes et de larves. Deuxièmement, un volet d'études économiques permettra de monétiser les services rendus par le cours d'eau en termes de pêche, d'eau potable, d'agriculture et de tourisme. A priori, des dizaines de millions d'euros que la nature nous offre gratuitement. Jeudi, Pasquale Simeoni, le maire de Manso, a fait ressurgir la délicate ques-

tion du Rizzanese et de son barrage hydroélectrique. Il s'est demandé si cela avait vraiment valu le coup de massacrer la biodiversité du fleuve et d'investir deux cents millions d'euros "pour 55MW de puissance et pour faire marcher les climats". Le volet de suivi s'intéressera également à la fréquentation de la vallée, et cherchera à évaluer l'impact du classement "rivière sauvage" sur la fréquentation estivale, avec un comptage journalier des véhicules sur l'ensemble de la zone. L'aménagement ira dans le sens d'une plus grande difficulté d'accès pour les visiteurs. Idem sur le Travu où la présence d'éco-gardes est également envisagée. Par ailleurs, les parcelles riveraines du Fangu étant privées, le PNRC sera attentif pour empêcher toute rente foncière spéculative sur les rives. Enfin, le débit originel du cours d'eau sera retrouvé grâce aux différents forages de Manso d'ici 2021 et ses nouveaux systèmes de collecte et traitement des eaux usées.



TEXTES
ISABELLE VOLPAJOLA,
PATRICK BONIN,
ALEXANDRE HABONNEAU
PHOTOS
STÉPHANE GAMANT,
OLIVIER SANCHEZ/CRYSTAL PICTURES